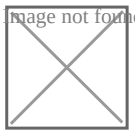

FAUX EN ECRITURE D UN NOTAIRE

Par **atana06**, le **10/08/2021** à **15:46**

Le notaire a note sur tous les documents d une succession y compris la declaration fiscale ,le prix d une maison a 480 000e hors l evaluation faite par agence immobiliere notait 390 000e ;

il y a donc une majoration de 90 000e que j ai signalee au notaire en rendez vous , en mail en accuse de reception ; cette derniere a reconnu une erreur et a promis de corriger mais ne l a jamais fait !

un avocat lui a signale les faits mais elle n a jamais repondu

un notaire lui a corrige ses erreurs sur doc fiscal au crayons a papier , elle a occulte le constat

a chaque visite elle accuse le logiciel et reconnais son erreur mais ne fait rien ;

la succession a ete signee en mai 2019 et depuis je conteste ; (il faut dire que je me suis rendu compte de ses erreurs apres la signature car il y avait la succession de mon pere en meme temps dcd en 1987 mais ma mere beneficiait d une donation en usufruit au dernier vivant ; la somme de la maison etait partage en 2 et je n ai pas fait attention que 240 000e n etait pas la moitie de 390000e)

il a aussi une fausse retranscription de solde bancaire majoré de 11 000,00e lorsque l on compare le document de la banque cloture apres deces et les sommes retranscrites sur la declaration fiscale;

ce qui fait au total une majoration de 101 000,00e et des poussieres

je veux porter plainte aupres du procureur de la republique ; le conseil de l ordre des notaires est au courant depuis debut juillet , ma reclamation lui a ete envoye par leur intermediaire mais elle n a pas repondu a ce jour ;

ce notaire est aussi en complicite avec un heritier dont la donation preciputaire hors part successorale n a pas ete reevalue lors de la succession ;

cette donation s est faite dans le dos de 2 heritiers chez cette notaire et elle a note sur le document fical donation en avance de part successorale ce qui nous a induit en erreurs car les 2 heritiers lesees n avaient pas le document officiel de la donation ;

cette notaire est tres critiquee par de nombreux clients ;

je ne la lacherai pas ;

Par **Marck.ESP**, le **10/08/2021** à **15:58**

BONJOUR..bonjour,

Par **Marck.ESP**, le **10/08/2021** à **16:06**

Bonjour
Il me semble être intervenu par ailleurs, sur un sujet similaire
Vous avez des preuves
Vous avez un avocat
Reste la plainte.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés